

Reconstruire le CHEMIN DE RETOUR



NEW BRUNSWICK
Youth
in **Care**
NETWORK



RÉSEAU DES
Jeunes pris
en **charge**
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Table des matières

LE GROUPE DE
LEADERSHIP DU
RÉSEAU DES JEUNES
PRIS EN CHARGE DU
NOUVEAU-BRUNSWICK
(RJPCNB)

Alisha Badeau

Aaron Barlow

Kyla Lapointe

Valerie Bouchard-Verzina

Casey Jean

Veronica Roy

Chelsea Adair

Tiffany Foley

Samantha Picard

Samantha Cromwell

Mary Ann Condo

Austin Francis

Charlie Theriault

3

APERÇU

4

LES VOIX DU
RÉSEAU

4

LE PROCESSUS DE
CONSULTATION

10

LE SYSTÈME

19

RECOMMANDATIONS

23

REMARQUES
FINALES



Aperçu

Le 29 novembre 2019, les membres du réseau des jeunes pris en charge du Nouveau-Brunswick ont organisé la deuxième audience pour les jeunes pris en charge au Nouveau-Brunswick. L'événement a eu lieu à l'Assemblée législative provinciale. Les audiences visent à donner aux jeunes pris en charge la chance de parler aux représentants du gouvernement et leur donner un aperçu de leurs expériences dans le système de protection de l'enfance. Cinq jeunes de ces membres ont parlé de leur vie en charge directement à la ministre Dorothy Shepard et au défenseur des enfants et de la jeunesse Norm Bosse. Le premier ministre Blaine Higgs était présent pendant une partie de l'après-midi. Au courant de la journée, le réseau a aussi présenté des vidéos de narration que d'autres jeunes pris en charge ont créés. Cela a permis à davantage de jeunes de participer à une journée si puissante.

Ce rapport est destiné à servir de complément aux audiences. Il est divisé en sections pour mieux comprendre en quoi consistaient réellement les audiences et le travail qui a été entrepris pour rendre cette journée possible.



Le processus de consultation

Avant les audiences, la coordonnatrice et quelques membres de l'équipe de leadership du RJPCNB se sont rendus dans nombreuses villes à travers le Nouveau-Brunswick pour consulter avec les gens liés au système de protection de l'enfance. En tant que réseau, nous avons décidé de cibler des groupes spécifiques avec lesquels parler, notamment les travailleurs sociaux, les parents d'accueil et adoptifs, les partenaires communautaires et, bien sûr, les jeunes pris en charge.

Nous comprenons qu'il y a d'autres groupes importants auxquels nous n'avons malheureusement pas pu parler. Nous prévoyons de travailler ensemble dans l'avenir pour mobiliser davantage de ces groupes.

Nous remercions tous ceux qui ont participé à notre processus de consultation. Vos idées, commentaires et suggestions ont joué un rôle important en nous préparant aux audiences et en présentant nos recommandations.

Les voix du réseau

En tant que réseau, nous croyons que les voix des jeunes sont puissantes et importantes. Les membres du réseau sont les experts en ce qui concerne leurs expériences de vie dans le système de protection de l'enfance provincial. Ils savent de première main ce qui est nécessaire pour améliorer le système. Au cours du processus de consultation, la coordonnatrice du programme a demandé aux participants une série de questions au sujet de leurs vies dans le système de protection au Nouveau Brunswick. Les questions suivantes ont été posées aux membres présentement et anciennement pris en charge. Ces citations personnelles fourniront les pensées exprimées par les participants lors de notre processus de consultation.

Si on vous donnait le pouvoir de mettre en oeuvre une recommandation pour améliorer le système de protection de l'enfance aujourd'hui, quelle serait votre recommandation?

« Soyez plus ouvert d'esprit lorsque vous prenez des décisions concernant la mise en oeuvre de plans pour les jeunes pris en charge actuellement et à venir. »

« Offrez plus de soutien aux familles biologiques afin de ne pas avoir à retirer les enfants en premier lieu. »

« Je ne veux pas être mis de côté parce que je vie avec de la parenté. »

« Débarrassez-vous de tous les foyers de groupe au Nouveau-Brunswick. Ce ne sont pas des foyers appropriés pour les enfants. »

« Créez des services d'intervention et de prévention pour les familles biologiques. -Des services d'intervention pour les parents biologiques et des services de prévention pour les enfants. »

« Établissez des politiques et des lois guidées par les jeunes pris en charge. »

« Plus de formation (approfondie) pour les travailleurs sociaux, les parents d'accueil et les parents adoptifs sur l'histoire autochtone (au-delà de l'actuelle) et pas seulement une formation d'une journée sur les compétences culturelles. »

« J'aimerais être 100% informé, éduqué et impliqué dans toutes les décisions. »

« Je veux que les parents d'accueil écoutent et comprennent les raisons pour lesquelles je peux être contrarié par quelque chose. (Tenant compte des traumatismes) »

« Il est difficile de communiquer avec les parents d'accueil au sujet des défis, car ils ne comprennent souvent pas les traumatismes. »

« C'est difficile de naviguer ce que j'ai vécu, avant, pendant et après, tout en naviguant dans le système de protection de l'enfance. C'est-à-dire, quand je n'étais pas en famille d'accueil, sous l'influence de drogues, demandant de l'aide. »

« Les portions de nourriture. Dans le foyer de groupe, ils ne m'ont jamais suffisamment nourri et ont essayé de me mettre au régime. Après qu'ils me donnaient le souper, j'avais encore faim et je demandais plus de nourriture et ils m'empêchaient de manger. »

« Nous devons mettre en oeuvre de nouvelles politiques et législations guidées par les jeunes pris en charge, actuels et anciens - et pas seulement cocher une boîte sur une liste. »

Qu'est-ce qui fait un bon travailleur social?

La relation entre les jeunes et leur travailleur social est importante. En entrant dans le système, les jeunes perdent de nombreux liens familiaux en raison des circonstances. Ils gagnent une relation avec leur travailleur social. Les participants ont exprimé le souhait et le besoin de plus de temps avec leur travailleur. Il y a des jeunes qui ont la chance d'avoir des relations solides avec leurs travailleurs sociaux. Cela leur offre une expérience positive. Malheureusement, cela n'est pas le cas pour tous les jeunes qui entrent dans le système.

Les jeunes ont exprimé à plusieurs reprises au fil des années l'importance de leur relation avec leur travailleur social. Les jeunes à qui nous avons parlé ont dit qu'ils souhaiteraient passer plus de temps avec leur travailleur en dehors de leurs plans de gestion. Certains jeunes ont indiqué que lorsque leur relation avec leur travailleur était positive, encourageante et cohérente - cela améliorerait leur temps pris en charge.

« Il me rencontrait souvent, lorsque les temps étaient difficiles avec ma mère d'accueil (elle ne voyait pas de changements), mes changements positifs étaient toujours mentionnés. »

« Tous mes travailleurs sociaux étaient super mais mon travailleur social que j'ai maintenant passe beaucoup plus de temps avec moi. »

« Mon travailleur social m'a toujours écouté et a toujours pris le temps de me voir quand j'avais besoin de le voir. »

« J'avais un travailleur qui défendait tout ce dont j'avais besoin, Je n'étais pas abandonné et je me sentais important - j'étais sa priorité. »

« Mon travailleur est resté dans ma vie même après avoir vieilli. On sort diner si je l'appelle. »

« Mon travailleur m'a fait sentir important et une priorité dans sa vie. »

« Mon Travailleur Social m'a soutenu même quand je n'étais plus son client. »

« Un travailleur m'a écouté, un travailleur a essayé de plaider pour moi et ma famille. Je me sentais un peu plus normal. »

« Un bon travailleur social est quelqu'un qui est là pour l'enfant, qui écoute toujours ce que l'enfant veut ou ce dont il a besoin. »

Qu'est-ce qui rendrait le processus de vieillissement plus facile pour vous lors de votre transition vers l'âge adulte?

La transition hors des soins au Nouveau-Brunswick signifie que lorsque les jeunes atteignent l'âge de 19 ans, ils devraient passer à la vie adulte. Cela signifie que ces jeunes reçoivent les prestations et l'aide financière réduites. Ils perdent aussi leur travailleur social. Pour les jeunes pris en charge non préparés, cela peut être traumatisant.

La tutelle n'est offerte qu'aux jeunes qui ont entrepris des études post secondaires. Ces jeunes peuvent continuer à recevoir des prestations, de l'aide financière et une relation continue avec leur travailleur social.

« Une idée de comment vivre seul - à quoi ressemble vivre seul? Ce fut une transition difficile car je n'étais pas complètement préparé. Il est important de savoir en quoi consiste le fait de vivre seul et toutes les responsabilités qui en découlent. On ne m'a jamais appris à faire un budget et / ou à préparer des repas sains et abordables. »

« Quelqu'un qui aurait pu être mon mentor au fil des ans. J'avais besoin de quelqu'un que je pouvais appeler quand j'avais des questions adultes dont je n'avais aucune idée des réponses. »

« J'ai seulement reçu une carte-cadeau de Walmart et un suivi avec mon travailleur social pendant 6 mois. J'ai l'impression que j'aurais pu bénéficier d'être connecté à des ressources. »

« J'avais besoin de plus de soutien financier que ce qui m'a été donné. La vie coûte chère et ne pas avoir de compétences financières n'a pas aidé. Il y avait des jours où je ne mangeais pas parce que je n'avais plus d'argent et la banque alimentaire ne me permettait d'y aller qu'une fois par mois. C'est devenu un cycle difficile pendant quelques années jusqu'à ce que je puisse me trouver un bon emploi avec un meilleur salaire. »

« J'ai besoin de soutien et d'une connexion avec mon travailleur social même après avoir atteint l'âge adulte. »

« J'aurais aimé être introduit au RJPCNB plus tôt. J'aurais eu plus d'occasions de rencontrer d'autres jeunes et de m'exprimer. »

« Permettez-moi de rester jusqu'à ce que je sois mentalement, financièrement et émotionnellement prêt à être seul. Je me sentais toujours comme un enfant mais je n'avais pas d'autre choix que de quitter mon foyer de groupe à cause de mon âge. »

« Quelqu'un à qui parler lorsque ma santé mentale a pris un tour. Je n'avais personne. Je n'ai encore personne à qui parler. »

« Plus de ressources mises en place pour m'aider avec mes études postsecondaires. J'avais besoin d'un tuteur et de quelqu'un pour m'aider à réviser mon travail avant de le soumettre. Aussi, quelqu'un qui aurait pu m'aider à étudier pour les tests. J'avais besoin de plus de soutien pendant cette période. »

« Un endroit où aller pendant le temps des fêtes. Je me sens toujours seul pendant ces périodes. »

Quelles sont vos pensées / expériences au sujet des foyers de groupe au Nouveau-Brunswick ?

Le modèle utilisé pour les foyers de groupe au Nouveau-Brunswick ne répond pas à l'intérêt des jeunes au 21e siècle. Ces foyers de groupe ont été conçus pour fournir des soins de courte durée en attendant une solution plus permanente pour les

jeunes plus âgés ou les jeunes ayant des besoins complexes. Ce modèle comporte des aspects qui ont un impact négatif sur les jeunes plus âgés. Ce modèle est loin d'offrir un foyer aimant et compréhensif.

Des jeunes avec des besoins complexes sont hébergés avec des jeunes qui n'ont pas de besoins complexes. C'est une mauvaise situation. Les jeunes qui ont plus de difficultés ont tendance à influencer les jeunes qui n'en ont moins et finissent par leur causer des ennuis.

Les règles changent toujours, surtout lorsque de nouveaux jeunes viennent à la maison et créent de nouveaux problèmes - ils changent toujours ce que nous pouvons et ne pouvons pas faire.

Les travailleurs utilisent mon comportement passé contre moi. Quand je commence à faire mieux, ils ne me croient pas. Cela me frustrer - c'est un cycle malsain.

Le sentiment de rentrer à la maison et d'être accueilli par les parents me manque. C'est triste de rentrer à la maison et d'être accueilli par les travailleurs. Cela me fait réaliser à quel point ma vie est différente de celle de mes amis.

Certains employés des foyers de groupe sont incroyables. Je sais lesquels se soucient de nous et lesquels le font juste pour l'argent - croyez-moi, c'est évident.

Les foyers de groupe doivent être fermés. Ils ne sont pas des foyers convenable et sain pour les jeunes.

Il y a tellement de réponses contradictoires de la part du personnel du foyer de groupe et mon travailleur social. Mon travailleur social me dit une chose et le personnel du foyer de groupe me dit quelque chose d'autre qui contredit ce qui m'a été dit.

Je n'ai jamais ressenti l'amour dans un foyer de groupe. Demander des câlins ou du réconfort lorsque je suis triste ou déprimé franchit les frontières personnelles des travailleurs.

La majorité du personnel dans les foyers de groupe sont des étudiants universitaires et non des parents.



Que signifie pour vous la permanence?

La permanence signifie quelque chose de différent pour chaque personne. Aujourd'hui, la permanence est limitée; surtout pour les jeunes dont l'adoption n'est

pas une alternative viable. Le concept de permanence doit être élargi pour répondre aux divers besoins de tous les jeunes pris en charge.

« La permanence signifie toujours avoir une place dans la famille dans laquelle vous avez été placé même après avoir quitté la maison. »

« La permanence ne signifie pas toujours l'adoption. J'ai trouvé la permanence sans être adopté. C'est ce que vous trouvez permanent dans votre vie. »

« Je crée ma propre famille – d'une variété de personnes. »

« Faire connaissance avec des gens qui ont un passé semblable à la mienne. »

« Chaque enfant a un foyer stable et permanent. »

« La stabilité dans une maison. »

« La stabilité - un endroit que je peux toujours appeler chez moi. »

« Le sang n'est pas ce qui définit la famille. »

« L'amour inconditionnel, la stabilité et la permanence. »

« La stabilité - ne pas être déplacé d'une maison à l'autre, mais éventuellement gagner une famille. Une fois hors de soins, vous avez une famille sur laquelle compter. »

« Mon mari. Pouvoir « faillir/ tombé » en toute sécurité et avec stabilité. »

« Pour moi, la permanence, c'était d'avoir mon propre refuge familial. »

« Avoir quelqu'un dans votre vie pour toujours. Il n'est pas nécessaire d'être une mère ou un père, simplement une personne qui sera toujours là. Quelqu'un permanent. »

La voix du système de protection de l'enfance au Nouveau-Brunswick

Les travailleurs dans chaque région ont des remarques semblables concernant ce qui fonctionne et ne fonctionne pas ainsi que les changements majeurs nécessaires pour améliorer le système pour les jeunes du Nouveau-Brunswick. Les principaux thèmes abordés par les travailleurs sociaux étaient:

le manque de ressources pour la santé mentale, les foyers d'accueil, les soutiens après avoir atteint l'âge adulte, les foyers de groupe, le système de justice pénale, l'adoption et la permanence.

La santé mentale

Les travailleurs sociaux ont identifié un manque de services de santé mentale dans la province. Ils ont expliqué que la liste d'attente pour les services de santé mentale peut souvent s'étendre sur plus d'un an. Ce retard a de graves conséquences pour les familles. Cela les empêchant de terminer certains aspects de leur plan de gestion de cas. En retour, cela oblige les jeunes à rester dans le système plus longtemps que nécessaire.

Les travailleurs sociaux, en particulier dans les zones rurales, ont identifié que leurs clients sont confrontés à de nombreux défis pour accéder aux services de santé mentale nécessaires. Souvent, les médecins

de famille ne modifieront pas une prescription tant que le client n'aura pas été évalué ou réévalué par un psychiatre qualifié pour prescrire des médicaments. En raison du manque de professionnels de la santé mentale, les clients doivent attendre de six à douze mois pour modifier leurs prescriptions.



La Prestation de Services Intégrés

La prestation de services intégrés (PSI), un programme en milieu scolaire, est conçu pour fournir un accès rapide aux services communautaires aux jeunes jusqu'à l'âge de 21 ans. Les services sont fournis par des équipes multidisciplinaires. Les travailleurs sociaux ont identifié certains défis avec le programme PSI:

- Les équipes de PSI ne sont pas entièrement dotées des professionnels nécessaires. Cela signifie que les travailleurs sociaux doivent sous-traiter au secteur privé.
- Dans les situations où les besoins des clients ne sont pas satisfaits par les services disponibles, les travailleurs sociaux doivent sous-traiter au secteur privé.
- Les travailleurs sociaux ont déclaré que la norme d'attente pour la prestation de services peut aller jusqu'à six mois ou plus.

- Les jeunes en dehors du système scolaire ne sont pas admissibles à ces services. Leur seul recours est d'accéder aux services du secteur privé.
- Les élèves qui changent d'école changent également d'équipe de prestation de services. Cela signifie que les jeunes doivent, encore une fois, divulguer leurs informations personnelles à une autre personne ou à un autre groupe.

L'externalisation des services de santé mentale au secteur privé entraîne une augmentation des coûts et des temps d'attente. Des services retardés et coûteux ont un impact sur la qualité des services de santé mentale que de nombreux clients reçoivent.

La rareté des services de santé mentale signifie que les services sont priorisés en fonction des besoins les plus élevés. Les jeunes qui ont moins de besoins courent le risque de ne pas recevoir de services. Cela envoie le message que pas tous les besoins sont importants.

« Pour les parents biologiques, il est extrêmement injuste qu'ils ne puissent pas accéder aux services de conseil pendant quatre à six mois pour progresser vers leur réunification. Cela empêche les enfants de rentrer plus tôt à la maison. »

- Travailleur Social

« Un message standard indiquant que tous les jeunes sont important - nous devons changer la conversation et trouver de meilleurs soutiens pour tous les jeunes pris en charge, ayant des besoins élevés ou faibles. »

- Travailleur social

« Il n'y a pas assez de ressources en santé mentale si la réunification va être l'objectif. »

- Travailleur Social

« Si la réunification est l'objectif, nous avons besoin de plus de services collaboratifs mis en place pour les familles biologiques. »

- Travailleur social

« Le système est toujours bloqué sur le travail en silos, nous devons trouver un moyen de travailler ensemble car nous travaillons tous ensemble vers le même objectif. »

- Travailleur social

Les foyers d'accueils

La première étape de la prise en charge d'un enfant consiste à lui trouver un logement convenable. Les travailleurs sociaux comptent sur les foyers d'accueil pour répondre à ce besoin. Les jeunes peuvent bénéficier d'un environnement familial sûr, stable et aimant fourni par les parents d'accueil.

Le grand défi au Nouveau-Brunswick est le manque de familles d'accueil. Les temps ont changé depuis la conception du système de placement familial. Aujourd'hui, les deux parents travaillent souvent à plein temps. Les besoins des enfants en famille d'accueil sont plus complexes et plus difficiles. Le processus pour devenir parent d'accueil est long et compliqué. Ceci, conjugué au manque de formation adéquate et au manque de services de soutien, dissuade beaucoup de gens de devenir parents adoptifs. "On en a marre avant même d'être accepté dans le système"

Un autre problème est l'épuisement des parents d'accueils en raison d'un manque de soins de relève, le placement de multiples jeunes ayant des besoins divers accompagnés chacun de leur propre travailleur social. Cette situation est exacerbée par le manque de services complémentaires pour soutenir le foyer d'accueil.

Le manque de foyers d'accueil affecte également les travailleurs sociaux. Souvent, ils sont obligés de placer les jeunes en dehors de leur communauté. Cela signifie que les travailleurs sociaux passent une grande partie de leur temps à voyager. Ce temps pourrait être mieux utilisé pour développer des relations avec leur clients. Pour les jeunes en famille d'accueil, cela signifie parcourir de grandes distances pour rendre visite à leur famille biologique.

« Nous avons besoin de plus de foyers d'accueil pour pouvoir cesser de dépendre sur les foyers de groupe comme placements à long terme pour les jeunes pris en charge. »

- Travailleur auprès des jeunes

« Les nouveaux parents d'accueils et adoptifs sont frustrés par le système avant d'entrer dans le système. »

- Travailleur social

« C'est difficile de travailler à plein temps quand j'ai quatre enfants dans ma maison qui ont tous des défis uniques. »

- Parent d'accueil

« Faites savoir au public que les foyers d'accueil au Nouveau-Brunswick sont en crise. »

- Travailleur social

« Beaucoup de nos parents d'accueil actuels se préparent à la retraite et nous n'avons personne pour les remplacer. »

- Travailleur social



La transition vers l'âge adulte

Le processus de vieillissement est l'une des transitions les plus difficiles auxquelles un jeune doit faire face dans le système. La transition vers l'âge adulte est une période déroutante, intimidante et éprouvante pour les jeunes. Les jeunes ont exprimé que le vieillissement du système est extrêmement difficile pour leur bien-être. Les jeunes ne sont pas dotés des compétences nécessaires pour savoir comment bien se prendre soin et gérer les responsabilités de ce qui vient avec la vie adulte. Par exemple, faire un budget, faire des choix sains, payer le loyer et les services publics, effectuer des opérations bancaires, préparer des impôts, etc.

Le programme de vie autonome est une bonne ressource pour aider les jeunes à se préparer à la transition vers l'âge adulte, mais il n'est pas offert à tous les jeunes du Nouveau-Brunswick.

Une autre préoccupation est le manque de programmes qui soutiennent les jeunes ayant des handicaps qui atteignent l'âge adulte. Ils ont besoin

d'un plan de soins personnalisé qui répond à leurs besoins spécifiques. Aujourd'hui, ces jeunes sont orientés vers les programmes de protection adultes qui n'ont pas été conçus pour les individus qui ont été pris en charge ou qui ont des besoins complexes.

Un autre besoin est le développement de relations à long terme avec les jeunes, en particulier les jeunes qui vieillissent sans famille.

« Les jeunes en famille d'accueil ne sont que des orphelins du système. »

- Ancien jeune pris en charge

Les foyers de groupe

Le modèle de foyer de groupe au Nouveau-Brunswick a été conçu pour les placements complexes à court terme des jeunes plus âgés jusqu'à ce qu'il y ait des placements à long terme disponibles.

Aujourd'hui, les foyers de groupe sont utilisés pour des placements à long terme. Des enfants d'à peine sept ans sont placés dans des foyers de groupe en raison du manque de familles d'accueil. Si la seule option est un placement à long terme dans un foyer de groupe, le personnel devrait recevoir une formation spécialisée. De plus, les jeunes dans les foyers de groupe auront besoin de services de soutien

longtemps après leur transition vers l'âge adulte pour compenser le manque d'orientation parentale. Il est injuste de s'attendre à ce que les travailleurs des foyers de groupe agissent comme parents. Il ne faut pas s'attendre à ce que les jeunes dans les foyers de groupe créent des relations significatives ou durables avec un les employés.

Le manque de formation et de préparation du personnel est évident dans des pratiques telles que l'appel à la police pour des problèmes de comportement induits par un traumatisme.

Les jeunes sont pénalisés pour de petites erreurs.

- Travailleur Social

Les employés des foyers de groupe ont besoin d'une meilleure formation pour travailler avec des jeunes qui ont des besoins complexes. Ils devraient montrer aux jeunes les aptitudes à la vie quotidienne et faire plus d'efforts pour établir des relations saines avec eux.

- Travailleur Social

Les foyers de groupe ne sont pas des familles. Ils institutionnalisent les jeunes. Les jeunes ont besoin de parents. Avoir des parents les aide à former des attachements sains qui se traduisent par un comportement positif et un bon avenir.

- Parent Adoptif

Le besoin de plus d'employés français - les jeunes sentent qu'ils sont incapables de s'exprimer dans leur langue préférée.

- Jeune pris en charge

Les obstacles que les jeunes doivent traverser pour une vie sociale ou pour assister à des événements sociaux sont longs. Les jeunes ratent tellement d'opportunités.

- Travailleur auprès des jeunes

Les jeunes ont l'impression qu'ils ne peuvent rendre personne heureux quand ils vivent dans un foyer de groupe parce qu'ils sont constamment en trouble pour des infractions mineures.

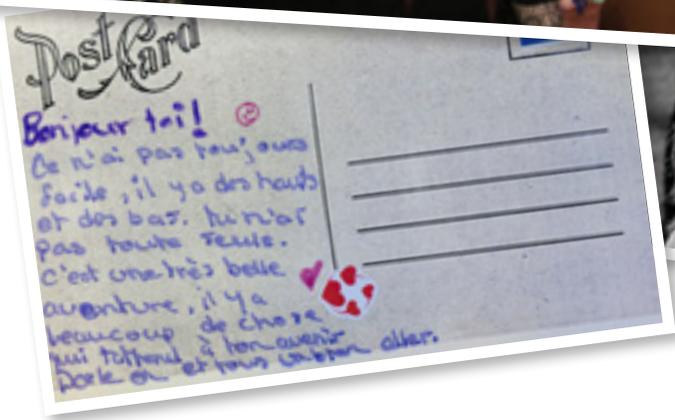
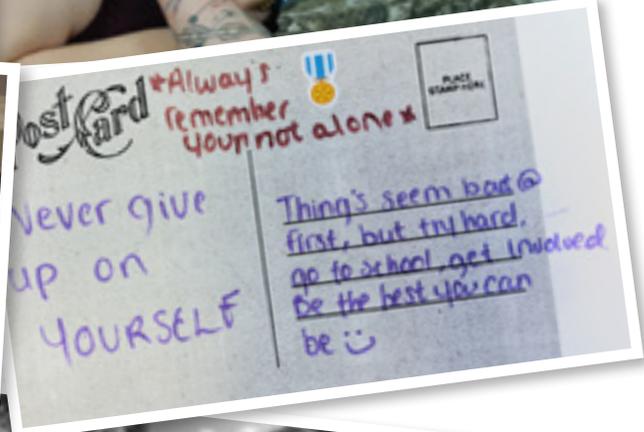
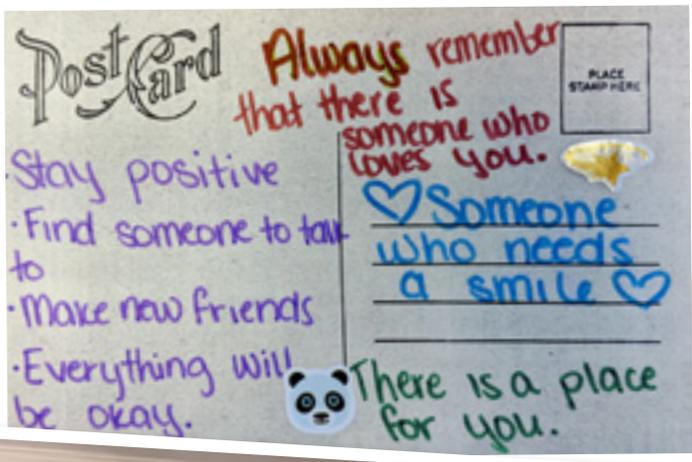
- Membre du personnel d'un foyer de groupe

Les jeunes qui n'ont pas de besoins complexes sont également placés dans des foyers de groupe en raison du manque de familles d'accueil.

- Membre du personnel d'un foyer de groupe

L'augmentation des salaires et des avantages sociaux aideraient le taux de roulement et la stabilité des employés.

- Propriétaire d'un foyer de groupe



Le système de justice pénale

Les citoyens de la société ont le droit de prendre des décisions concernant leur vie. Le Canada a l'obligation, en vertu de la Charte canadienne des droits et de l'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant, de veiller à ce que les enfants soient entendus dans les domaines les plus importants de leur vie: la famille, le substitut de l'État, la santé, la liberté et l'éducation. Comment les systèmes de justice du Canada et du Nouveau-Brunswick respectent-ils leurs obligations à l'égard des jeunes pris en charge? Comment le système de justice du Nouveau-Brunswick peut-il demeurer pertinent dans la vie des enfants et des jeunes pris en charge aujourd'hui?

« En raison de la nature du système judiciaire, il existe un déséquilibre de pouvoir entre les tribunaux et le système de protection de l'enfance. Le système de protection de l'enfance a peu ou pas d'influence par rapport au système judiciaire qui détient une énorme quantité de pouvoir et d'influence sur les décisions affectant les enfants et les familles. »

Les travailleurs sociaux ont indiqué que l'un des défis les plus difficiles à relever dans le système de protection de l'enfance au Nouveau-Brunswick est la relation avec le système de justice pénale. L'année dernière, Radio-Canada a signalé que partout au Canada, les intervenants en protection de l'enfance, les jeunes et les familles font face à des défis similaires: les retards judiciaires, le nombre élevé de cas et un système qui n'est pas conçu pour répondre à la nature complexe des familles.¹

Les deux systèmes fonctionnent différemment et apportent des perspectives différentes sur chaque cas que Développement Social porte devant les tribunaux. Les travailleurs sociaux travaillent directement avec la famille, où le tribunal supervise l'affaire au moyen d'affidavits, de déclarations et de témoins.

Les informations vitales ne peuvent souvent pas être incluses dans un affidavit du tribunal en raison du nombre limité de pages. Ce manque de détails ne laisse enregistrer que des informations générales. Les travailleurs sociaux sont obligés d'appuyer sur leurs

mémoires et les prestataires de services pour fournir des informations supplémentaires aux tribunaux. Cela affaiblit le cas du travailleur social, ce qui peut entraîner des conséquences négatives pour l'enfant dans le système de protection.

Les avocats représentant les jeunes sont choisis au hasard et sont souvent mal préparés et inexpérimentés en matière de protection de l'enfance. Les travailleurs sociaux ont déclaré que les avocats ne connaissent pas les jeunes qu'ils représentent. Cela empêche une participation et une représentation adéquates des jeunes dans le système de justice pénale. Les travailleurs sociaux ont déclaré qu'il serait plus productif que les avocats prennent le temps de connaître leurs clients avant d'aller aux tribunaux afin qu'ils puissent les représenter correctement. Il y a également un manque d'avocats en droit de la famille au Nouveau-Brunswick, ce qui prolonge la liste d'attente et retarde les dates d'audience.

Le système de justice pénale pour les jeunes est souvent considéré comme un modèle de participation des jeunes au système de justice pénale. Il reste que la législation relative à la justice pénale pour les jeunes continue de reposer sur un système pour adultes hiérarchisé et sans pouvoir. Les jeunes au Canada peuvent participer aux procédures judiciaires concernant la prise en charge, mais leurs droits après la prise en charge ne sont souvent ni pratiqués ni appliqués.²

Les jeunes pris en charge arrivent souvent pour la première fois dans le système de justice pénale après avoir été placés dans des foyers de groupe. Le manque de soins tenant compte des traumatismes est souvent à l'origine du problème. Un travailleur social a déclaré: « Il est difficile de voir des jeunes accusés d'infractions après avoir manqué le couvre-feu dans leurs foyers de groupe. Il doit y avoir une meilleure façon de traiter ce problème plutôt que d'appeler la police ». Un autre travailleur social a déclaré que « les jeunes sont condamnés pour la façon dont ils gèrent leurs traumatismes ».

Un autre défi majeur du système de justice pénale est l'impact des politiques des foyers de groupe sur l'application de la loi. La police est appelée pour des incidents tels que: frapper le mur, briser les fenêtres, manquer le couvre-feu, crier des menaces et autres comportements semblables provoqués par des

traumatismes. « Les jeunes ne devraient pas être derrière les barreaux, le système doit fournir plus de ressources que ce qui est actuellement offert dans les foyers de groupe et les foyers d'accueil. »

« La punition fait souffrir un enfant pour avoir un problème plutôt que de l'aider à le résoudre. »

- Parent Adoptif

« Les jeunes sont criminalisés pour leurs comportements provenant des traumatismes. »

- Travailleur social



L'adoption et la permanence

La permanence et l'adoption ont un impact à vie sur toutes les personnes impliquées dans le processus. Des services sont nécessaires pour optimiser le bien-être des clients à toutes les étapes du processus de planification d'adoption/depermanence. Après deux ans dans le système de soins, la tutelle est accordée au ministère du Développement Social. Cela permet de commencer la planification de la permanence. La permanence devrait être le premier objectif du plan de cas des jeunes, indépendamment de l'âge et de la situation. Il est reconnu qu'il y aura des obstacles sur le chemin de la permanence, mais cela ne devrait pas

dissuader les travailleurs de rechercher la permanence pour chaque parent d'accueil. De nombreux travailleurs sociaux sont d'accord que la centralisation de l'adoption résoudrait les problèmes actuels liés à la planification de la permanence. La centralisation permet aux travailleurs d'élargir leur recherche de permanence dans la province plutôt que de se concentrer uniquement sur leur région. Les jeunes ont indiqué qu'ils seraient ouverts à la relocalisation dans l'espoir de trouver une famille permanente.

Centralisez les enfants et les parents en attente d'adoption pour que ce soit un réseau plus provincial.

- Travailleur social

Les jeunes ont besoin d'un endroit stable pour vivre afin de pouvoir améliorer leur vie.

- Travailleur social

Simplifiez le processus d'adoption pour les enfants plus âgés afin qu'ils ne passent pas leur enfance à attendre un bon foyer.

- Travailleur social

J'aimerais que les travailleurs sociaux passent du temps chez moi. Ils devraient voir comment ma famille fonctionne.

- Parent Adoptif

Nous avons besoin de familles qui seraient champions pour les jeunes plus âgés, pas seulement les bébés.

- Travailleur social

Ce serait formidable si les adoptés plus âgés conseillaient les jeunes sur les avantages de la permanence.

- Travailleur social



Recommandations

Les membres du réseau ont consacré beaucoup de temps et de réflexion aux recommandations suivantes. En tant que réseau, nous croyons que ces recommandations aideront à améliorer le système pour tous les enfants et les jeunes pris en charge par le ministère.

Les thèmes principaux de nos recommandations sont : les mises à jour du système, la transition vers l'âge adulte, la permanence, la santé mentale, les foyers de groupe et la voix des jeunes.

1

Offrir une formation spécialisée obligatoire pour tous ceux et celles qui travaillent auprès des jeunes du système et pas seulement les travailleurs sociaux.

Il est important que les gens qui travaillent avec les enfants et les jeunes pris en charge soient bien formés pour répondre aux besoins spécialisés et complexes de certains jeunes. Des exemples de formation spécialisée qui sont nécessaires comprennent : une formation sur les soins tenant compte de traumatismes, la santé mentale, la diversité des sexes et la culture.

2

Assurer un meilleur accès aux services de santé mentale qui est informé par la voix des jeunes.

Les jeunes nous ont dit que les services de santé mentale ne répondent pas à leurs besoins. Il est important d'avoir accès à une variété de services de santé mentale. Aussi, des meilleurs processus d'évaluation, parce que les jeunes ont l'impression de ne pas être correctement évalués lorsqu'ils voient des conseillers. De plus, des meilleurs services de santé mentale qui correspondent à leurs besoins spécifiques. De nombreux jeunes ont exprimé qu'ils partagent le même thérapeute et n'ont pas beaucoup d'options en ce qui concerne le choix de personnes qu'ils peuvent voir. Les jeunes nous ont également dit qu'ils souhaitent participer aux décisions concernant leur santé mentale. Par exemple : Aujourd'hui, les jeunes sont rarement impliqués dans les discussions concernant les médicaments qui leur sont prescrits (effets secondaires, posologie, types et disponibilité). Les adultes dans la vie des jeunes sont ceux qui parlent généralement aux prestataires de santé mentale et cela a tendance à leur donner la priorité au lieu de la voix des jeunes.

3

Assurer un contact plus fréquent avec les travailleurs sociaux, pas seulement pour la gestion de leur dossier.

Les jeunes ont dit qu'ils voulaient passer plus de temps avec leurs travailleurs sociaux autre que leurs rendez-vous de planification. Ils veulent apprendre à connaître leurs travailleurs sociaux afin de développer une confiance mutuelle. Il est important d'avoir un lien avec leur travailleur et pas seulement par téléphone. Les jeunes ont également dit qu'ils aimeraient voir leur travailleur social lorsque la vie va bien, pas seulement en période de difficultés ou de besoins. Les jeunes pris en charge perdent beaucoup de leurs relations. Une relation qu'ils peuvent gagner est la relation avec eux-mêmes et leur travailleur social. Il est important de créer et de maintenir un rapport en passant du temps à apprendre à se connaître de manière à permettre un lien adéquat au sein des frontières professionnelles. Par exemple, aller voir un film avec un travailleur social aidera à briser la glace et permettra aux jeunes de voir le côté humain des travailleurs sociaux.

4

Réévaluer la réunification familiale comme but pour les jeunes de plus de 12 ans.

L'approche actuelle considère le regroupement avec la famille comme la première priorité du plan du jeune. De nombreux jeunes nous ont dit que ce n'est pas toujours ce qu'ils veulent ou toujours un bon choix. À cet âge, ils ont besoin d'un environnement plus stable pour continuer à grandir. Plusieurs jeunes nous ont dit qu'ils ne voulaient pas retourner chez eux ou être transférés d'un foyer à l'autre avant de quitter le système. Ils ont besoin d'un milieu de vie permanent, un lien avec une famille et de planifier leur avenir. Il est important de demander aux jeunes ce qu'ils veulent parce que cette information peut conduire à un meilleur résultat.

5

Faire des vérifications sans avertissement chez les foyers de groupe, les familles d'accueils et les familles adoptives.

Malgré la politique du système qui stipule que les vérifications aléatoires sont effectuées, on nous a dit que ce n'est pas toujours le cas, et certainement pas de base régulière. Nous comprenons que la charge de travail des travailleurs sociaux peut parfois être lourde, mais il est dans l'intérêt de l'enfant de veiller à ce que la situation dans laquelle ils sont placés soit à tout moment un environnement approprié, sûr et sain. Ces vérifications sont les garanties nécessaires pour prévenir l'abus, la négligence et le danger. Depuis plus de 100 ans, les programmes sociaux ont toujours été dans l'intérêt des personnes dans le besoin. Nous entendons parler des nombreuses histoires d'horreur quand il n'y a pas ou peu de garanties en place.

6

Augmenter les heures de formation du programme PRIDE et incorporer une journée de formation du RJPCNB.

Actuellement, la formation PRIDE dure 27 heures, comparé à 30 heures au cours des années précédentes. Cela joue un rôle énorme dans de nombreux placements échoués en famille d'accueil et adoptif. Les parents d'accueil et adoptifs qui échouent avec les enfants placés sont mal préparés et formés. Pour cette raison, nous recommandons que la formation PRIDE soit augmentée pour accueillir toute la formation spécialisée nécessaire pour réussir. Inclus dans cette formation, nous recommandons une formation d'une journée donnée par le réseau des jeunes pris en charge. Cela amène la voix des jeunes à la table. Les gens nous ont dit que lorsque nous sommes invités à la fin de la formation de 27 heures, c'est la meilleure portion de la formation, ça inclut les jeunes. Nous comprenons que le Nouveau-Brunswick est une grande province et il peut être difficile d'inclure le réseau dans chaque région, mais nous devons trouver plus de façons pour impliquer les jeunes dans la formation. En tant que réseau, nous présenterons une proposition pour démontrer comment cette recommandation pourrait être mise en œuvre.

7

Éliminer le test de QI pour les jeunes qui veulent faire des études postsecondaires.

Utiliser le QI comme critère pour décider si un jeune pris en charge peut poursuivre ses études est en réalité stigmatisant et discriminatoire. Les jeunes passent beaucoup trop de temps à essayer de trouver un endroit auquel ils appartiennent et qu'ils méritent. Ils passent tellement de temps à essayer de faire leurs preuves auprès d'un système qui est censé les aider à trouver ces choses. Le test de QI ajoute un autre obstacle. Ce test pourrait placer les jeunes à l'échec pour l'avenir. Nous pensons que cela pourrait être une question de droits de l'homme et allons explorer davantage cette question. Pourquoi ajouter une autre lutte à une période déjà éprouvante et à une transition complexe dans la vie?

8

Augmenter l'âge de sorti du système de 20 à 35 ans et laisser les jeunes-adultes de 35-30 s'inscrire au programme de vie autonome.

Aucun jeune ne devrait avoir à passer son 19e anniversaire à faire ses valises et à s'inquiéter de ce qui va suivre dans sa vie, surtout pas ceux qui se sentent insuffisamment préparés à le faire. Beaucoup de jeunes passent leur dernière année dans des soins stressés par leur avenir inconnu. Sans plan, ils passent souvent entre les mailles du filet. Cela entraîne une augmentation de l'abus de drogues et d'alcool ainsi que l'itinérance. Les jeunes dans le système proviennent de diverses circonstances et leurs besoins varient. Augmenter l'âge de départ à 24 ans donne plus de temps pour fournir des soutiens, enseigner les compétences de vie et se préparer à une meilleure transition vers l'indépendance. Des études ont montré qu'entre les âges de 19 et 28 ans, les gens s'appuient toujours sur leurs parents parce que la société n'est pas conçue pour que les individus de ces âges puissent subvenir à leurs besoins de manière adéquate. Pourquoi alors est-il approprié de forcer une population aussi vulnérable à subir une transition aussi importante sans les soutiens appropriés en place pour faciliter leur réussite?

9

Améliorer le programme de vie autonome afin que les jeunes qui sortent du système aient plus de support après soins.

Une révision du programme de vie autonome est nécessaire pour améliorer les taux de réussite des jeunes sortant du système de soins. Ce programme n'est pas offert dans toutes les régions du Nouveau-Brunswick, n'est pas facilement accessible et n'est pas offert à tous les jeunes pris en charge. Il est essentiel que les jeunes qui se préparent à partir bénéficient des soutiens appropriés afin de réduire les rechutes, la toxicomanie, l'itinérance et les problèmes de santé mentale. Avoir un filet de sécurité pour les jeunes qui quittent le système augmentera la responsabilité, la conscience de soi, la confiance ainsi que la préparation d'un meilleur avenir.

10

Offrir une formation de format panel faites par les jeunes aux avocats de famille, aux médecins et aux professionnels du système d'éducation.

Il est important que ces professionnels soient conscients des ramifications de leurs décisions concernant les enfants et les jeunes pris en charge. Aujourd'hui, il existe un décalage complet entre les systèmes juridiques, médicaux, éducatif et les services sociaux. Il a été dit à l'équipe de leadership du RJPCNB que leurs histoires, leurs idées et leurs expériences ont fourni une base de connaissances plus riche pour une vision plus empathique de la mise en œuvre des soins aux enfants et aux jeunes en protection de l'enfance. Avoir un comité consultatif facilité par le RJPCNB pour fournir des formations et de l'éducation de leur point de vue permettra de combler davantage l'écart entre les créateurs de politiques du système de protection et les jeunes de ce système.

11

Offrir de plus amples renseignements à la fois sur les parents biologiques et sur les parents adoptifs. De plus, faites plus de mises-à-jour aux livres de vie.

Les enfants et les jeunes pris en charge se demandent d'où ils viennent et où ils vont. Les réponses à ces questions doivent être informées des traumatismes et honnêtes. Nous pouvons mieux le gérer que nous ne pouvons gérer l'inconnu. De plus, il est important que le « Lifebook » soit mis à jour sur une base régulière avec des réalisations, des billets de cinéma, des photos etc. pour fournir un enregistrement de leurs souvenirs vivant dans le système. Cela aide à fournir un sentiment de stabilité et de normalité. Savoir que quelqu'un est là pour enregistrer les moments les plus importants de leur vie. Il aidera également à répondre aux questions qui pourraient se poser plus tard.

12

Payer pour les études de tous les jeunes qui étaient sous tutelle ou qui ont été adoptés du système de soins quand ils étaient plus âgés.

Les jeunes sont souvent dissuadés de l'adoption en raison de la crainte de devenir une grande charge financière pour leurs parents adoptifs. Les jeunes ne devraient pas être obligés de choisir entre une famille et une éducation lorsqu'ils méritent les deux. Ils ne s'excluent pas mutuellement dans d'autres circonstances, alors pourquoi doit-il en être ainsi pour les jeunes du système. Les jeunes qui se trouvent en soins permanents ou qui ont été adoptés devraient avoir la possibilité de recevoir une éducation gratuite. Donner une éducation gratuite aidera à guider les jeunes vers un avenir favorable. La pénalité de la moyenne générale devrait être supprimée car elle augmente le stress et l'anxiété pour les jeunes qui luttent pour faire de leur mieux tout en faisant face à une transition aussi difficile. La suppression de cette pénalité atténuera le stress inutile pour promouvoir une expérience éducative plus solide.

13

Laisser les jeunes du système garder leurs cartes de services médicaux et couvrir tous leurs frais de counselling jusqu'à 30 ans.

Nous demandons au gouvernement d'offrir aux jeunes pris en charge la possibilité d'accéder gratuitement aux soins de santé jusqu'à leur 29^e anniversaire. Cela éliminerait le stress et les difficultés financières d'avoir à payer pour la vision, les soins dentaires et autres besoins de soins de santé qui coûtent beaucoup. Nous proposons également au gouvernement de fournir des services de conseil gratuits aux anciens jeunes pris en charge jusqu'à leur 29^e anniversaire. Cela aidera les jeunes à surmonter leurs difficultés et leurs stress liés à la transition vers l'âge adulte. Souvent, les jeunes se sentent seuls et cela contribuera à leur fournir un bon soutien. De plus, leur cerveau n'est pas complètement développé avant l'âge de 25 ans. La mise en œuvre de ces soutiens fournira un filet de sécurité plus solide pour assurer le meilleur développement possible du cerveau.

14

Créer un programme d'intervention pour améliorer l'appui fourni aux jeunes et aux familles avant qu'ils entrent dans le système.

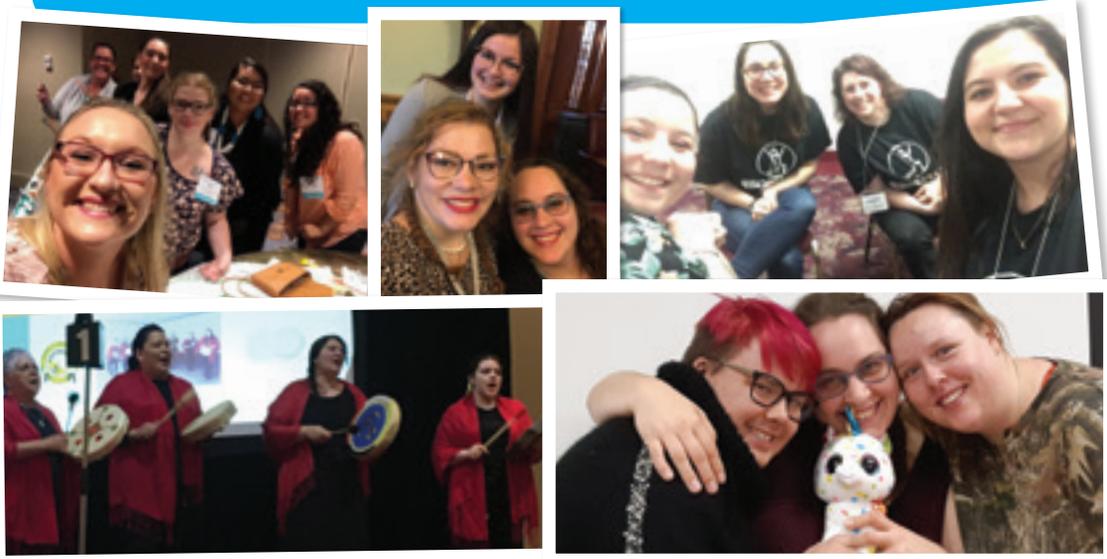
Au lieu d'avoir à compter sur des foyers d'accueil, des foyers de groupe et des placements spécialisés, qui sont rares, nous pensons que les familles pourraient garder leurs enfants avec l'aide d'un programme d'intervention qui fournit un soutien à domicile à la famille.

15

Recommandations pour les foyers de groupe.

Réévaluer le rôle des foyers de groupe dans le système. Quel est leur but? Aujourd'hui, nous comprenons qu'ils sont à court terme, mais nous savons tous qu'ils ne le sont pas en réalité. Il y a beaucoup de jeunes qui vivent dans des foyers de groupe pendant des années et de nombreux jeunes restent jusqu'à leur départ à 19 ans. Les foyers de groupe n'ont jamais été créés pour un service à long terme; par conséquent, le personnel n'est pas suffisamment formé pour répondre aux besoins spécialisés des enfants et des jeunes qui y arrivent. C'est la raison pour laquelle nous voyons des décisions prises, comme appeler la police plusieurs fois pour des problèmes de comportement mineurs. Si les foyers de groupe vont continuer à être des placements à long terme, le personnel doit avoir la même formation spécialisée que les parents d'accueils et les parents adoptifs.

« Vous êtes en « Loco Parentis » en d'autres termes, vous êtes les parents légaux de ces enfants et adolescents et les décisions que vous prenez aujourd'hui affecteront leur vie pour toujours. »



Remarques Finales

Les paroles de nos leaders du réseau

Le Réseau est plus qu'un système de soutien, plus qu'une famille. Il n'y a pas de mots pour décrire correctement ce que signifie le RJPCNB.

Quand j'ai joint le réseau, j'étais excité de prendre part de « QUELQUE CHOSE ». J'étais sceptique que ce serait pour toujours, que le réseau changerait ma vie ou que je serais même utile au réseau. J'ai été réduit au silence pendant si longtemps ... Mes paroles ont été rejetées. « Autres personnes ont la vie pire que vous. » Le Réseau a non seulement effacé ces mots de mon esprit mais m'a guidé vers le pouvoir de mes propres mots. Ma vie a changé d'une manière que je n'aurais jamais pu imaginer. Mon histoire est puissante, tout comme celle de tous les jeunes anciens et actuels en soins. Le réseau vous aide à trouver votre puissance individuelle pour briller et aider à changer le monde. Il rassemble également ce pouvoir avec d'autres qui comprennent simplement sans trébucher sur les mots et la peur. C'est une maison sans murs et sans plafond car rien ne limite ce que nous sommes capables de faire en tant que groupe.

- Samantha

« Le réseau a été si merveilleux et utile depuis mon arrivée en 2017. »

Le réseau signifie pour moi un soutien que je n'ai jamais reçu de ma propre famille! Que ce soit un soutien financier, émotionnel ou même physique! Une famille que je me suis faite avec d'autres gens qui ont partagé des expériences que personne d'autre au monde ne peut comprendre. Le réseau est ma maison; où je tiens mon cœur.

- Veronica

Le Réseau des jeunes pris en charge par le Nouveau-Brunswick (RJPCNB) est plus qu'un réseau pour moi: il fait partie de ma grande famille! C'est le coup de main, l'oreille qui écoute, les moments de plaisir et le moyen de changer les choses pour le mieux pour tous les jeunes pris en charge.

Je me suis fait des amis pour la vie et c'est un endroit où l'on peut appartenir, parfois pour la première fois ... Je me retrouve privilégiée d'en faire partie depuis presque le début et je serai là jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de jeunes pris en charge ... Mon seul regret est que j'aurais souhaité que l'Alliance Pro-jeunesse (APJ) soit là quand j'avais besoin d'appuis, mais il est maintenant là et c'est grâce à tous ses membres.

- Valérie

Au nom du Réseau des jeunes pris en charge par le Nouveau-Brunswick, je tiens à remercier tous ceux qui nous ont soutenus pour faire de ces audiences un succès. La possibilité de présenter au gouvernement pour la deuxième fois après sept ans a été appréciée. Il s'agissait d'une excellente deuxième étape vers l'amélioration du système pour les jeunes pris en charge au Nouveau-Brunswick. Nous tenons à remercier tout particulièrement la ministre Dorothy Shepard, Norm Bosse et Bill Innes d'avoir continué d'appuyer notre réseau. Merci d'avoir donné aux jeunes une autre occasion d'utiliser leur voix pour plaider en faveur du changement. Ensemble, nous continuerons à poser des briques pour reconstruire le chemin du retour. Merci à Children's Aid Foundation of Canada d'avoir soutenu la création de ce rapport.

- Zo Bourgeois, Coordinatrice du RJPCNB

Merci à Children's Aid Foundation of Canada d'avoir soutenu la création de ce rapport.

Références:

¹ Petz, Sarah, "Operating in the dark: How much detail courts get in child protection cases depends on where you live, CBC news, July 14th, 2019

² Justice for Children and Youth, "Children's Right to be Heard in Canadian Judicial and Administrative Proceedings.



NEW BRUNSWICK
**Youth
in Care**
NETWORK



RÉSEAU DES
**Jeunes pris
en charge**
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

www.partnersforyouth.ca

Alliance Pro-jeunesse 535, cour Beaverbrook, Suite B-10 Fredericton, N-B, E3B 1X6
Téléphone: 506 462 0323 Télécopieur: 506 462 0328

Partners  Alliance
for Youth pro-jeunesse